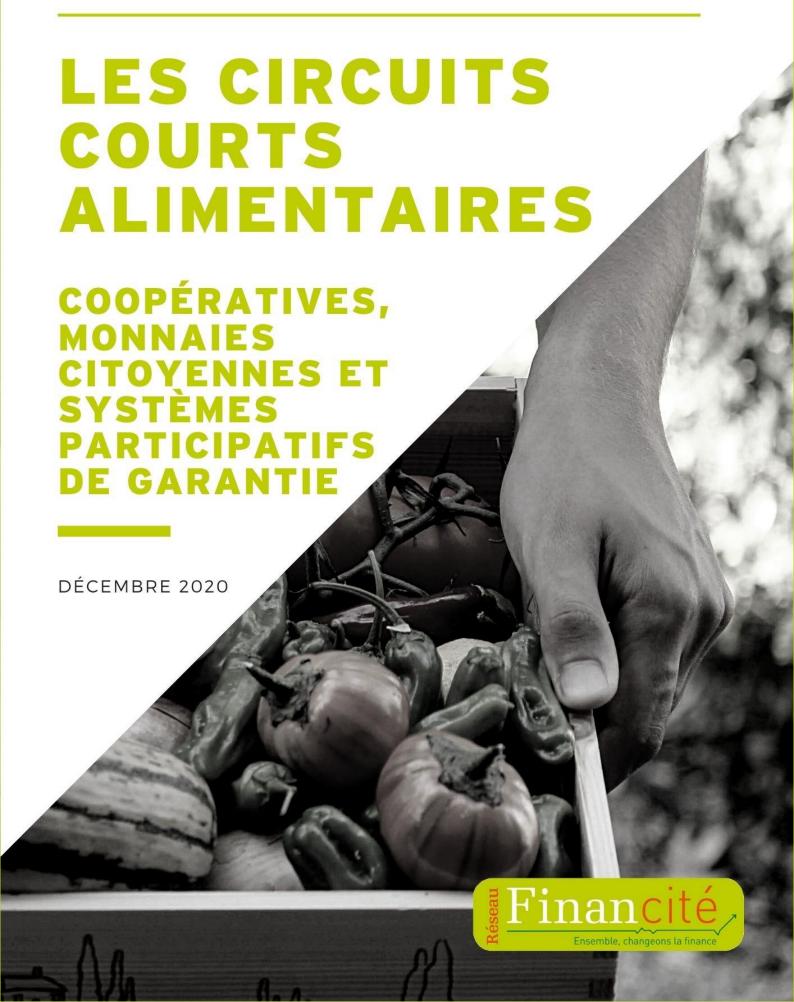
AUTEUR ERIC DEVAELE





Aux quatre coins de la Belgique francophone, des collectifs citoyens questionnent le modèle économique dominant et élaborent des alternatives. Ils sont autant de laboratoires pour des expérimentations concrètes. Cette analyse va tenter d'amorcer des liens entre 3 courants simultanés qui animent aujourd'hui la société civile belge francophone.

En quelques mots:

- Les basculements socio-économiques que nous impose la pandémie actuelle ont modifié nos habitudes alimentaires et le regard que nous portons sur les mécanismes qui nous nourrissent au quotidien.
- De nombreuses alternatives citoyennes se déploient en Belgique francophone : Sociétés coopératives, monnaies locales complémentaires et systèmes participatifs de garantie.
- Quels les liens pourraient s'établir entre ces dynamiques ?

Mots clés liés à cette analyse : coopératives, économie locale

Introduction

« Sur une planète en surchauffe, les nouveaux chemins de la fourche à la fourchette promettent une tempête dans les assiettes. » pouvait-on lire dans L'Echo début décembre 2020. Manger local, soutenir les producteur·rice·s locaux·ales, relocaliser notre économie, rétablir des relations de confiance autour de ce bien si cher qu'est notre alimentation quotidienne... La volonté de reprendre un peu le contrôle sur les filières alimentaires semble présente.

C'est aussi un contrepied important face à la mondialisation des circuits de production et au modèle économique induit par la grande distribution et la production de masse. L'opacité croissante des filières alimentaires industrielles questionne un besoin de sécurité à la fois en termes de qualité de produit et de sécurité d'approvisionnement.

Trois courants simultanés qui animent aujourd'hui la société civile belge francophone : la multiplication de coopératives citoyennes de production et de distribution alimentaire animées par des consommateur·rice·s et producteur·rice·s, le développement des monnaies citoyennes locales et complémentaires et, enfin, l'émergence des systèmes de garantie participative (SPG)

Après une description rapide de chacun de ces 3 courants, nous montrerons comment ils inventent ensemble un dispositif dynamique et diversifié. Même si, à ce stade, ils restent marginaux, ils tissent progressivement une réelle reprise en main citoyenne d'une économie de proximité essentielle parce que nourricière.

1. Les coopératives citoyennes.

Depuis 2018, Financité a publié plusieurs analyses centrées sur l'émergence de ces coopératives citoyennes. L'une d'elle¹ racontait la naissance d'une épicerie coopérative fondée par des producteur·rice·s, transformateur·rice·s et « mangeur·euse·s », terme préféré à celui de « consommateur·rice·s » car il souligne l'importance majeure de l'enjeu qu'est la qualité de notre alimentation. Ces citoyen·ne·s ont décidé d'apporter ensemble les capitaux pour créer une épicerie coopérative. C'est au sein de celle-ci que les producteur·rice·s maraîcher·ère·s ont, par exemple, développé un espace de concertation visant à coordonner le planning de production, se répartir les volumes et les types de cultures. En outre, ils·elles développent aussi, entre eux·elles, une analyse transversale pour tenter de définir les prix les plus justes.

C'est au départ de ces données que les coopérateur rice·s, simples mangeur euse·s, alimentent leurs débats concernant la fixation des prix et la façon dont ils·elles s'inscrivent dans la marche complexe de notre alimentation quotidienne. Chacun·e reprend ainsi progressivement conscience de la valeur des légumes de qualité qu'ils·elles consomment et des éléments concrets qui justifient la fixation des prix de vente et les distorsions que génèrent production industrielle et logique des centrales d'achat mises en œuvre par la grande distribution. Les systèmes économiques développés par les grandes surfaces sont en effet prioritairement centrés sur la recherche des prix les plus bas, la maximisation des volumes vendus et la nécessité de rémunérer largement ses actionnaires. La pression est donc mise sur les fournisseur·euse·s, poussés à réduire au maximum leurs coûts de production. Et, bien entendu, ce n'est pas sans conséquence sur la qualité des produits.

Aujourd'hui, l'organisation « 5C » pour Coordination de Coopérative Citoyenne en Circuit Court², joue un rôle fédérateur majeur en Belgique francophone : promotion, transfert d'informations et d'expériences, économies d'échelles et développement de collaborations diverses, par exemple en matière de logistique et de transport. Récemment, sa vingtaine de membres a créé le magazine « Tchak », organe de presse de cette « nouvelle paysannerie ». Au sein de ce groupement on trouve des organisations de coordination plus locales comme « Paysans Artisans »³ à Namur ou

¹ Dewaele E., « Les prix de la courgette », Financité, décembre 2018, https://www.financite.be/fr/reference/les-prix-de-la-courgette

² https://collectif5c.be/

³ https://paysans-artisans.be/page/homepage

encore « Solidairement »⁴ dans la province de Luxembourg. Ce jeune réseau se développe en fédérant progressivement les initiatives qui fleurissent dans toutes les régions. Les différentes sociétés coopératives qui la composent échangent énormément d'informations et d'expériences. Elles se consolident ainsi les unes les autres. On est bien loin de la compétition entre les chaînes de distribution devenues dominantes. On peut aussi mentionner les « ceintures alimentaires » qui se développent autour de plus en plus des villes : Liège, Charleroi, Verviers, Namur, Bruxelles, Mons.... Ou encore la plate forme des artisanes et artisans « CABAS » ⁵.

Des initiatives comme le label Financité & FairFin garantit au à la candidat e investisseur euse que la part de capital ou l'emprunt obligataire émis par la société coopérative ou l'asbl s'inscrit dans les standards de la gouvernance citoyenne. Ce dispositif embrasse l'ensemble des secteurs mais le secteur alimentaire y occupe une part importante. De manière globale, on peut affirmer aujourd'hui que les coopératives alimentaires sont le fruit de l'implication de plusieurs milliers de citoyen ne s aux 4 coins de la Belgique francophone. Ce secteur commence à être clairement identifiable dans le paysage socio-économique. Une évaluation quantitative précise serait intéressante, en collationnant par exemple l'évolution des chiffres d'affaires réalisés dans les différents points de vente.

Les
citoyen·ne·s
décident de
sortir du rôle
de simple
consommateu
r·rice·s.

Des citoyen·ne·s qui décident de sortir de leur rôle passif de simples consommateur·rice·s pour investir et parfois même s'investir dans le développement économique des filières alimentaires qui les nourrissent, ce n'est pas un fait banal. Des citoyen·ne·s deviennent investisseur·euse·s dans des sociétés centrées sur le développement de biens communs plutôt que la poursuite effrénée du profit. Le capital investi devient alors du « capital patient », c'est à dire qu'il ne vise pas à maximiser le profit à court terme. Les emplois directs ainsi créés ne sont pas délocalisables. Client·e·s et citoyen·ne·s entrepreneur·euse·s coopératif·ive·s gouvernent ensemble leur société en participant activement à leur assemblée générale et au conseil d'administration.

2. Les monnaies citoyennes.

Ce phénomène est tout aussi impressionnant⁶: plus de 250 volontaires organisé·e·s en une petite vingtaine de groupes locaux engagés pour développer des systèmes monétaires visant à irriguer une économie de proximité plus respectueuse des personnes, des ressources et de l'environnement. Au départ, ces personnes ne sont

⁴ https://www.reseausolidairement.be/

⁵ Coopérative alimentaire belges des artisans et artisannes solidaires : https://cabas-coop.myshopify.com/

⁶ Les chiffres sont actualisés chaque année sur : https://www.financite.be/fr/article/monnaies-citoyennes

pas des spécialistes, elles ne sont ni comptables, ni économistes et pourtant, progressivement elles deviennent très compétentes pour agir avec un bras de levier aussi important et central que la monnaie. Aujourd'hui, plus de 640.000 € ont été durablement changés en unités de monnaies citoyennes et ces petits billets circulent dans plus de 1.600 commerces partenaires. Et c'est sans compter les résultats des initiatives locales actuellement en cours dans le cadre des plans communaux de relance post Covid-19⁷.

Locaux et complémentaires par rapport à l'euro, ces circuits monétaires sont gérés et développés par des asbl indépendantes regroupées en réseau et gouvernées par des collectifs citoyens mêlant opérateurs économiques et simples acheteur·euse·s particulier·ère·s. Notons que, comme dans le cas des sociétés coopératives, ces structures résultent de la volonté de quelques citoyen·ne·s volontaires de s'associer et de travailler ensemble. Une fois acquises quelques compétences de base, ces citoyen·ne·s ont créé des asbl qui pilotent aujourd'hui 16 réseaux de monnaies locales citoyennes et complémentaire.

A l'échelle de la Belgique francophone, il s'agit d'un véritable travail de fourmis qui créent des réseaux de proximité fondés d'abord sur la confiance. Les chartes de références, inspirées les unes par les autres, proposent des valeurs partagées qui cadrent les engagements respectifs dans l'esprit du mouvement des « villes et villages en transition »⁸. Les relations de confiance entre bénévoles engagé·e·s dans la monnaie, citoyen·ne·s-utilisateur·rice·s, et commerces acceptant la monnaie se tissent et se maintiennent grâce au fait que ces acteur·rice·s se côtoient dans leur vie quotidienne, ainsi de leurs quartiers et de leurs villages. En parcourant ces différentes chartes publiées sur les sites des monnaies, on perçoit assez rapidement l'esprit dans lequel elles ont été conçues. Il ne s'agit pas de grilles de critères débouchant sur des scores. Ce sont plutôt des balises destinées à orienter le développement général de l'activité économique.

3. Les systèmes de garantie participatifs

Dans le secteur alimentaire, de nombreux labels plus ou moins indépendants et fiables se sont développés⁹. Le principe est simple : un organisme extérieur indépendant élabore un cahier des charges, c'est-à-dire un ensemble de règles et conditions à respecter. Un e vérificateur rice vient en contrôler la bonne mise en œuvre et donne alors le feu vert pour que le produit contrôlé soit « labellisé ». Ce label est concrétisé par un logo imprimé sur le produit et facilement identifiable par l'acheteur euse. Ce processus de certification repose sur un cadre rigide peu évolutif.

⁷ Kubicki M., « Relancer le commerce grâce à la monnaie locale », Financité Magazine n°59, septembre 2020, p.22

⁸ https://www.reseautransition.be/

⁹ https://www.ecoconso.be/fr/search?search api views fulltext=labels

En outre, il inclut un paradoxe fondamental puisque, pour prouver qu'elle respecte une série de règles contraignantes, l'entreprise doit, en plus, financer le dispositif de contrôle et cela engendre donc des coûts supplémentaires. Sans compter les entreprises qui se permettent également de créer leur propre label avec un organisme présenté comme indépendant.

Depuis quelques années, une alternative s'est développée : les Systèmes participatifs de garantie (SPG) permettent aux producteur rice s et aux consommateur rice s de s'accorder ensemble sur le choix des critères de production. Ces systèmes ont été définis par la Fédération Internationale des Mouvements de l'Agriculture Biologique – IFOAM¹¹¹¹0. Les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) sont des systèmes d'assurance-qualité ancrés localement. Ils certifient les producteur rice s sur la base d'une participation active des acteur rice s concerné e s et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances. Les SPG et leurs outils à la fois pédagogiques et méthodologiques repositionnent la garantie au cœur des dynamiques locales. Ils encouragent ainsi une amélioration continue des pratiques tout en permettant le partage d'orientations communes. Ces systèmes de certification alternatifs répondent à des critères de base communs.

Outre la proximité géographique entre les producteur·rice·s et les consommateur·rice·s, les membres d'un SPG partagent :

une vision commune des objectifs du SPG et du niveau de garantie, partagée par les producteurs et les consommateurs du groupe ;

la transparence du système et de ses acteur·rice·;

la confiance comme base du système;

la participation de tous les membres;

l'horizontalité, qui induit une égalité décisionnelle entre les parties prenantes ; un processus d'apprentissage et d'échanges de savoirs et de savoir-faire entre les membres.

En Wallonie et à Bruxelles, plusieurs associations et coopératives y travaillent : la ferme Arc-en-ciel, le MAP (9), les GASAP, Terre en vue et Agricovert, mais aussi des mouvements plus larges comme Nature et Progrès ou encore Oxfam Magasin du Monde. Plusieurs organisations porteuses d'un projet de SPG se sont rassemblées en vue d'unifier le processus de certification des SPG en Wallonie et à Bruxelles. Les dynamiques de ceinture alimentaire à Liège, Charleroi ou Verviers jouent aussi un rôle moteur dans ces dynamiques.

¹⁰ https://www.ifoam.bio/

Vers la maîtrise citoyenne d'une économie locale nourricière, solide et sécurisée.

En explicitant rapidement ces trois processus en cours, on retrouve des logiques de gouvernances communes.

Pour les sociétés coopératives ou les asbl porteuses des réseaux locaux de monnaie citoyenne, le cadre est posé dans les statuts et dans les règlements d'ordre intérieur. Les SPG, quant à eux, prennent concrètement la forme d'assemblées citoyennes et de cadres réglementaires souples et évolutifs.

Ces initiatives fonctionnent parfois déjà ensemble sans s'en rendre compte.

C'est en travaillant ensemble, « en se frottant les un·e·s aux autres » que nous pourrons nourrir des processus d'émancipation citoyenne et d'apprentissage. En consolidant ces savoirs partagés, nous avons les moyens de recréer une économie locale forte et résiliente. Ainsi, il semble bien que pour être efficaces et efficients ces processus doivent se « féconder » les uns les autres sur une base locale.

Des analyses plus poussées permettraient de dégager des constantes dans leur fonctionnement. Mais concrètement déjà, une coopérative citoyenne peut tout à fait accepter une monnaie tout aussi citoyenne comme mode de paiement tout en développant un système participatif de garantie avec ses client·e·s et coopérateur·rice·s. Et si l'on adopte le point de vue du simple client, c'est tout à coup un choix diversifié de possibilités d'action qui s'offrent à lui en choisissant de réaliser des achats dans une coopérative, en monnaie locale, tout en prenant part au système de garantie participatif, sa place va bien au-delà qu'un·e simple « consommateur·rice ».

Travaillons pour que ces logiques formeront progressivement des ensembles cohérents et évolutifs. Le déploiement organique de cette nouvelle économie à taille humaine doit être quelque chose comme ça. Une riche et belle aventure.

Eric Dewaele Décembre 2020

Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, Financité plaide (notamment via son mémorandum¹¹) pour :

Placer les monnaies citoyennes au cœur des politiques de développement local

Les régions mais aussi les communes sont de plus en plus actives dans le soutien à la création, à l'implantation ou au développement d'activités économiques sur leur territoire. Celles-ci accroissent les ressources financières et permettent, en conséquence, la mise en place d'actions dans des domaines qui touchent directement la population locale (habitat, culture, loisirs, aide sociale...). Elles permettent également d'élargir les possibilités d'emploi des habitants, dynamiser l'image du territoire et poser ainsi les bases du développement futur.

Recommandation 54: Financité demande aux autorités régionales de placer les monnaies citoyennes au cœur des politiques de développement local pour favoriser les filières de circuits courts et les alternatives de consommation, d'épargne et de production locales, équitables, durables, saines, et transparentes: 1. placer les monnaies citoyennes au cœur des politiques économiques régionales; 2. inciter les communes à s'engager aux côtés des monnaies citoyennes, par exemple en leur permettant d'autoriser le paiement en monnaies citoyennes de petites sommes ou services, comme les sacs-poubelles, la redevance parking, certaines taxes ou des locations de salles.

¹¹ https://www.financite.be/sites/default/files/20190122 memorandum 2019-web final.pdf

A propos de Financité

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité. à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu:

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.